

Image not found or type unknown



Mon assureur me de mande un justificatif de taux d'alcolemie

Par **Clemm**, le **29/07/2015** à **09:22**

Bonjour,

J'ai été contrôlé positif a un contrôle d'alcoolémie il y a 1 ans et 4 mois j'ai récupéré mon permis il y a un an. j'ai voulu changer d'assurance et l'assureur me demande un justificatif de mon taux d'alcoolémie sinon il ne m'assure pas. Je n'ai plus ce document et quand j'en ai fait la demande au tribunal on m'a dit que l'assureur n'avait pas a me demander ça pour m'assurer.

Est ce que cela est vrai ou dois-je lui fournir obligatoirement?

Merci de vos réponses

Clément